

# Caisse Nationale

## d'Economie

Fondée le 1er janvier 1899.



L'idée des fondateurs de la "Caisse Nationale d'Economie" a été purement philanthropique, et ils n'ont eu en vue que l'intérêt des sociétaires. Les statuts et les règlements protègent les mineurs et les malades, et facilitent le plus possible, les paiements et les obligations de ses membres envers la "Caisse."

La règle de la société est justice pour tous ses membres. C'est l'économie, la prévoyance et la mutualité bien comprises. Les hommes, les femmes et les enfants de tout âge et de toute condition peuvent s'inscrire sans avoir à subir aucun examen, ni produire aucun certificat.

La contribution est de vingt-cinq ou cinquante centins par mois, suivant la classe choisie. Tous ceux qui auront payé pendant vingt ans consécutifs, recevront sous forme de pension viagère, l'intérêt du capital qui s'est accumulé pendant ces

